

MODALITES DE SELECTIONS DES CANDIDATS DE LA FILIERE INGENIEUR GEMI

2019/ 2020

Accès en 1^{er} année : 24 PLACES maximum

Ouvert aux titulaires :

- 1- **Bac + 2 ans (scientifique ou technique) ou licence** (LST ou LF du champ disciplinaire de la Filière) :

- Sélection du dossier :
 - Moyenne et classement dans leurs promotions ;
 - Minimum mention AB ;
 - 3 ans maximum pour Bac+2, et 4 ans maximum pour la licence.
- Concours écrit
- Entretien

Le concours aura lieu le 16 JUILLET 2019 selon le planning affiché sur le site de la FSTT et portera sur les matières suivantes :

- 1- Mathématique
- 2- Physique
- 3- Informatique

- 2- **Les titulaires d'une licence EEA ou LST GESI** ayant au minimum une mention AB, en 4 ans maximum peuvent accéder en 1^{er} année de la filière Ingénieur GEMI sur étude de dossier et entretien.

Les étudiants qui seront convoqués à l'entretien oral doivent se présenter le 17 JUILLET 2019 à 9h au département Génie Electrique.

Accès en 2^{ème} année : 04 PLACES MAXIMUM

- Ouvert aux titulaires d'une LST EEA ou LST GESI avec mention AB au minimum, obtenue en 4 ans maximum,
- Sélection sur dossier :
 - Moyenne et classement dans leurs promotions ;
- Examen :

Examen écrit portant sur les modules pré-requis de la filière Ingénieur GEMI, à savoir :

- 1- Automatismes
- 2- Electronique
- 3- Automatique
- 4- Electricité Industrielle

Le concours aura lieu le 17 JUILLET 2019 selon le planning affiché sur le site de la FSTT